

Procès Zemmour-Lozes : résumé des plaidoiries des avocats

Résumé de l'épisode précédent. Les Noirs ça n'existe pas mais il faut un président Noir à la présidence. On ne sait pas ce qu'est un Noir. Mais parce qu'on est discriminé comme tel, on le devient. Tout cela n'empêche pas de fonder une association pour, entre autre « Contribuer à l'épanouissement économique, social et culturel des populations noires de France ». Et si on comprend bien, la discrimination, qui crée le Noir, engendre en parallèle une culture dont il faut favoriser l'épanouissement. Vous avez compris ???

Nous voilà donc maintenant à écouter la plaidoirie de l'avocat de Patrick Lozes. Mauvaise foi ou manque d'information nous ne connaissons pas son nom. Celui ci rappelle les propos de Zemmour, utilisés lors d'un débat avec Mme Diallo (Je suis de race blanche, vous êtes de race noire) et rappelle de manière péremptoire qu'il n'y a aucune différence biologique entre les noirs et les blancs (et nous de remarquer qu'il n'y en a donc pas entre caniches et chiwawas). Il rajoute « un blanc qui a une goutte de sang noire est un Noir, un Noir qui a une goutte de sang blanc est un Noir ! ». « Patrick Lozes dit qu'il y a une humanité diverse » (Alors, si nous comprenons bien, les racistes d'aujourd'hui seront les « divercistes » de demain). « Savez-vous que la phrase : Obama est notre président, c'est quelqu'un de Blanc qui l'a dit !. »... Maître Olivier Pardo s'esclaffe : « pas possible : il n'y a pas de Noirs, il n'y a pas de Blancs, les Blancs ça n'existe pas !! Mais peut-être était-il Vert ?? ».

L'avocat de Patrick Lozes continue : « Eric Zemmour reconnaît que Patrick Lozes n'a jamais dit Obama est notre président, mais rajoute qu'il aurait pu le dire. Cette phrase imputée à tort a eu des conséquences car elle a été prononcée dans un débat contre PL. A-t-on le droit d'attribuer à celui qu'on

viser des propos qu'il n'a jamais tenus ? Ceci est malhonnête car cette phrase voulait prouver que PL a plus d'égards pour une solidarité raciale que pour une solidarité nationale. Patrick Lozes n'a jamais parlé de races. » (aurait-on le droit de dire que Patrick Lozes a plus d'égards pour une solidarité visant la diversité qui lui ressemble que pour une solidarité nationale ?... si certains souhaitent, comme des magiciens de foire, transformer des mots en d'autres mots, nous rappellerons qu'il y a le signifiant et qu'il y a le signifié). Vint alors la prise de parole du procureur. Dans cette période marécageuse, dans laquelle tous propos évalués comme déviants vous offrent une place de première classe sur les bancs de la XVII^{ème} chambre, les propos du procureur furent étonnants et mirent à mal notre paranoïa raisonnée. « Obama est notre président » quand bien même Mr Patrick Lozes n'aurait pas prononcé cette phrase, les propos de Mr Eric Zemmour, ne sont pas constitutifs de diffamation. Ils ne portent pas atteinte à l'honneur de la personne qui l'aurait dite. La rhétorique déloyale ou malicieuse ne tombe pas sous le coup de la loi pénale. »

Ce fût un peu plus long mais voilà ce que nous avons retenu de ses propos. Maître Pardo prit la parole (en réalité il y eut d'abord une autre avocate représentant une autre partie mise en cause mais nous vous en épargnerons les détails) : « Zemmour a pensé honnêtement avoir entendu cette phrase ou que quelqu'un la lui avait rapportée. Même s'il y eut erreur sur ce point précis, tout cela va dans le sens de ce que nous avons mis en avant : solidarité ethnique ou raciale. (statuts du Cran, ne votez pas Blanc, un noir à la présidence etc..). Cela n'est pas constitutif d'une diffamation. Zemmour pense en effet que Patrick Lozes favorise certains éléments communautaires par rapport à la solidarité nationale. C'est un débat d'opinion. La logique communautaire pour remettre un équilibre entre Noirs et Blancs peut être un combat légitime et noble, un des grands combats des USA ... mais quand on en est porteur, il faut l'assumer et ne pas se cacher. Z a une

logique inverse de PL : française traditionnelle. L'assimilation... l'abbé Grégoire... On fait dire qu'il est soutenu par Marine Le Pen mais il est soutenu aussi par Chevènement... Un débat doit être animé, il est légitime, comme il n'est pas interdit, d'être communautariste mais il faut assurer et ne pas judiciariser Monsieur Lozes vous êtes maintenant un homme politique. Rentrez dans la bataille des débats. Même si vous vous y retrouvez en position inconfortable ! Battez-vous dans des débats républicains et évitez la judiciarisation de tous vos différents !! » S'adressant au Jury : « Votre juridiction n'est pas un tribunal pour juger les âmes ni sonder les reins... Les propos sont-ils ou ne sont-ils pas diffamatoires ? Pour le tribunal pénal l'infraction doit être claire. Si Patrick Lozes n'a pas dit « Obama est notre président » devez-vous condamner Eric Zemmour pour cela ? Non ! Il pense avoir entendu une pensée proche de celle là. Lors de l'élection d'Obama, des gens se sont réjouis avec un espoir aussi pour les minorités. Il est normal que le président du CRAN s'en réjouisse et l'article ironique n'est pas constitutif d'une diffamation. Nulle part dans le texte incriminé vous ne trouverez trace de racisme. »

Manon Lebon

voir aussi
<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20120529.AFP7642/la-rhetorique-malicieuse-de-zemmour-ne-merite-pas-condamnation-selon-le-parquet.html>

<http://www.senat.fr/histoire/associations/abbegregoire.html>